

Domat droit privé

THIERRY BONNEAU

Droit bancaire

6^e édition

Montchrestien

SOMMAIRE

Introduction

PREMIÈRE PARTIE : NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE DROIT BANCAIRE

Titre 1 : Les activités

Chapitre 1 : Le catalogue

Chapitre 2 : La loi applicable

Titre 2 : Les acteurs

Chapitre 1 : Les professionnels

Chapitre 2 : La clientèle

SECONDE PARTIE : NOTIONS COMPLÉMENTAIRES DE DROIT BANCAIRE

Titre 1 : Les opérations de clientèle

Chapitre 1 : Les transferts de fonds

Chapitre 2 : Les opérations de crédit

Chapitre 3 : Les services annexes

Titre 2 : Les relations interbancaires et les opérations concernant les professionnels

Chapitre 1 : Les circuits d'information

Chapitre 2 : Les circuits d'échange et de règlement

Chapitre 3 : La mobilisation des emplois bancaires

Droit bancaire

L'internationalisation de l'activité bancaire et la construction de l'Union européenne bouleversent le droit bancaire contemporain dont l'étude ne peut se borner au seul droit interne. Ce dernier doit être nécessairement situé dans une double perspective, communautaire et internationale, ce qui conduit à faire une large place, dans la mesure du possible, aux directives communautaires, à la Convention de Rome sur la loi applicable aux obligations contractuelles ainsi qu'aux règles élaborées par la Chambre de commerce internationale.

Après avoir développé les notions élémentaires du droit bancaire qui concernent à la fois les professionnels et la clientèle, l'auteur insiste sur quelques notions complémentaires qu'il regroupe en deux rubriques afin de mettre en exergue les deux volets de l'activité bancaire : les opérations de clientèle ainsi que les relations interbancaires et les opérations intéressant les professionnels.

Agrégé des Facultés de droit, THIERRY BONNEAU est Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).



Prix : 37 €
ISBN 2-7076-1424-6

www.eja.fr

Couverture Didier Thimonier